

CALENDRIER de COLLECTE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
SEMAINES PAIRES	 EMBALLAGES		 ORDURES MÉNAGÈRES			
SEMAINES IMPAIRES	 DÉCHETS VERTS DU 15/03 AU 15/12		 ORDURES MÉNAGÈRES			

+  **COLLECTE DES ENCOMBRANTS**
 Appelez le service Allo Encombrants au
0 800 501 088 (appel gratuit depuis un poste fixe)

POUR UNE MEILLEURE HYGIÈNE ET PLUS DE SÉCURITÉ

- Déposez vos bacs sur le trottoir et non sur la chaussée, de façon visible mais sans gêner le passage des piétons.
- Bloquez le frein de vos bacs (quand ils en ont).
- Sortez vos bacs la veille au soir de la collecte.
- Rentrez vos bacs après la collecte et nettoyez les régulièrement.



Un doute, une question ?
SMITOM-LOMBRIC

 N° Vert **0 800 814 910**

ou www.lombric.com ou  



à SAVOIR

INFO POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Les bouteilles en verre et autres récipients en verre, les journaux et les magazines, ainsi que les vêtements usagés sont à déposer aux points d'apport volontaire habituels, afin d'être recyclés.

Retrouvez l'emplacement des points d'apport volontaire sur le site www.lombric.com



UN DOUTE,
UNE QUESTION ?
SMITOM-LOMBRIC

www.lombric.com



ou 0 800 814 910

N° Vert (appel gratuit de puis un poste fixe)



INFO ENCOMBRANTS



DÉCHETS ACCEPTÉS À LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS :

Volume maximum
1m³ par foyer

- Les meubles usagés.
- Les déchets issus de travaux, **hors gravats** : évier, ballons d'eau chaude, portes, fenêtres...
- Les déchets divers : landaus, jouets de grande taille...
- Les grands cartons pliés et exempts de tout contenu : **attention les cartons non pliés et remplis d'objets, de films plastiques ou de polystyrène ne seront pas collectés.**



DÉCHETS NON AUTORISÉS À LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS :

- Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : réfrigérateurs, fours, lave linges, ordinateurs, téléviseurs, aspirateurs...
- Les déchets dangereux : pots de peinture, batteries, solvants, produits liquides ...
- La fonte : radiateurs, baignoires
- Les objets de **taille inférieure à 30 cm.**
- Les faïenceries : WC, baignoires, bidets...
- Les ordures ménagères.
- Les gravats.
- Les cartons remplis d'objets.
- Les pneus.

À l'exception des ordures ménagères et des cartons remplis d'objets, les autres déchets interdits dans les encombrants, **sont collectés gratuitement dans les déchèteries.**

Pour les DEEE vous pouvez également utiliser le 1 pour 1 (pour tout nouvel appareil électrique acheté, votre magasin est tenu de reprendre l'ancien).

LA COMMUNE DE
VILLIERS-EN-BIÈRE EST
RATTACHÉE À LA
DÉCHÈTERIE D'ORGENOY

Route de Perthes / Hameau
d'Orgenoy
tél : 0 800 814 910

HORAIRES D'OUVREURE

Ouverture tous les jours y compris
les jours fériés aux horaires
habituels (à l'exception des 1^{er}
janvier, 1^{er} mai et 25 décembre)

du 1^{er} avril au 31 octobre

Semaine : 15h - 19h

Samedi : 10h - 19h

Dimanche : 10h - 13h

du 1^{er} novembre au 31 mars

Semaine : 14h - 18h

Samedi : 9h - 18h

Dimanche : 10h - 13h

